

Trafic humain

Florence Boivin-Roumestan :

« Un crime contre l'humanité »

30 millions de victimes dans le monde. Le trafic humain est un drame, un crime grave contre l'humanité. Un fléau qui existe bel et bien à Maurice selon le dernier rapport du Département d'État américain sur le sujet. DIS-MOI et Florence Boivin-Roumestan, consultante canadienne, tirent la sonnette d'alarme.

> Pourquoi avoir choisi de vous battre contre le trafic d'être humain ?

Tout simplement parce que c'est un crime contre l'humanité. On déshumanise complètement les individus dans l'esclavage sexuel ou du travail. En tant que défenseur des droits humains, c'est le maximum de l'horreur qu'on peut supporter. Je ne vais pas accepter davantage en tant que mère, grand-mère et femme. Cette mission, je la mène depuis des années. Il est urgent que les autres entendent ma voix. On n'est pas assez nombreux pour combattre ce fléau. Il ne faut pas que ce mal gangrène le pays.

> N'est-ce pas un métier dangereux ?

Tout métier est dangereux. Celui-là l'est un peu plus que d'autres. Les policiers et les forces armées exercent aussi un métier dangereux. C'est une vocation. J'ai travaillé dans plusieurs pays en guerre (Congo) et je suis toujours vivante. On n'a pas le choix. Il faut parler de ces hommes et femmes victimes des horreurs parce qu'ils sont les plus vulnérables, les sans-voix. J'estime que ce sont les criminels, les gens de la mafia qui devraient avoir peur.

> La situation à Maurice est-elle inquiétante ?

Il y a une situation de trafic humain, connu de beaucoup de monde, mais qui n'est pas assez pris en considération. Quand un enfant est forcé à la prostitution, ou qu'un travailleur migrant forcé de payer deux ans de salaires sur trois ans de travail pour rembourser des agents recruteurs, c'est choquant, inhumain et illégal. Personne ne souhaiterait que cela arrive à un proche. Les législateurs de Maurice ont déjà fait leur travail. S'ils n'avaient pas constaté ces d'activités illicites et inhumaines à Maurice, ils n'auraient adopté des lois assorties de lourdes sanctions.

Protéger les êtres humains dans son pays est une obligation morale. Le trafic humain est dangereux pour l'île Maurice. Il faut agir tout de suite. Il n'est pas bon de laisser perdurer l'insécurité. J'ai vu des pays dégringoler à cause de cela. Cette insécurité est causée par une hausse ingérable de la criminalité, ce qui a un impact direct sur l'économie. Les touristes s'en iront parce qu'ils en auront marre de se faire agresser dans les rues, sur la plage, et les compagnies offshores investiront ailleurs.

Les entreprises qui traitent leurs ouvriers migrants comme des esclaves seront sévèrement sanctionnées surtout après le UK Modern Day Slavery du 15 octobre prochain. Le Royaume-Uni et les États-Unis sont deux marchés essentiels pour Maurice. Il faut faire attention, car désormais ces pays cesseront toute relation d'affaires avec les compagnies impliquées dans le trafic humain. Ces pays n'achèteront plus leurs produits. Ils passe-



« Les gens qui s'engagent (n'importe où dans le monde) pour ramener un peu de moralité dans leur pays, sont de vrais patriotes. »

ront à la loupe la situation dans toutes les entreprises exportatrices, surtout qu'il existe déjà un rapport du Département d'État américain sur le trafic humain à Maurice. Ils surveilleront Maurice de très près.

Sur le plan économique, ces entreprises qui traitent leurs migrants comme des esclaves risquent de voir disparaître leurs marchés d'exportation. Ce qui impactera sur les revenus du pays.

> Vous débarquez à Maurice et commencez à parler de votre mission. Comment avez-vous été accueillie ?

Tous les gens que j'ai rencontrés, de toutes les classes sociales, hormis une poignée de ceux qui pratiquent la politique de l'autruche, sont parfaitement au courant de ce qui se passe à Maurice. Ils connaissent les conditions de travail des migrants, surtout dans les usines textiles et le secteur de la construction. Ils savent que certaines femmes sont forcées à la prostitution pour rembourser leurs dettes et comment on traite des femmes issues

de Rodrigues et employées comme domestiques. Oui. Tout le monde sait ce qui se passe dans les écoles, les collèges. On sait que des prédateurs rôdent pour alimenter leurs réseaux de prostitution infantile, de tourisme sexuel et que certains parents vendent leurs enfants pour de l'argent. Ils sont tous au courant des marchands ambulants, aux chauffeurs d'autobus, les femmes au foyer au Commissaire des prisons, à l'ex-Président de la République ou à l'actuelle Présidente. Tous sont au courant, mais ils ne savent pas comment mettre un frein à ce fléau.

> Avec qui mènerez-vous ce combat à Maurice ?

J'ai le soutien d'un groupe de personnes très motivées, dont une avocate très sensible à cette cause et qui a elle-même travaillé sur plusieurs cas d'abus. Puis, avec l'ONG DIS-MOI, nous mettrons sur pied une nouvelle commission qui s'appellera 'Déracinons le trafic humain à Maurice'. L'équipe comprendra un médecin, un psychologue, des syndicalistes et des travailleurs sociaux.

J'attends d'obtenir un rendez-vous avec le Premier ministre. J'ai déjà rencontré le Commissaire des prisons Jean Bruneau, la Présidente Ameena Gurib-Fakim, l'ex-Président Cassam Uteem. Je ne suis pas étonnée de l'accueil reçu à Maurice qui est un pays avancé (comparé au reste de l'Afrique) dans beaucoup de domaines, même au niveau des mœurs et de la moralité.

> Pourquoi avez-vous choisi DISMOI comme collaborateur ?

DIS-MOI est une organisation crédible. Selon les renseignements que j'ai récoltés, c'est la seule organisation des droits humains du pays à avoir mené des actions concrètes. Elle jouit d'une excellente réputation. Les dirigeants de cette organisation sont des gens de cœur qui n'hésitent pas à s'engager jusqu'au bout... des vrais patriotes qui osent faire entendre leur voix.

> Certains affirment que ceux qui se lancent dans cette croisade ne sont pas de vrais patriotes... Votre opinion...

Les gens qui s'engagent (n'importe où dans le monde) pour ramener un peu de moralité dans leur pays sont de vrais patriotes. Quand des maux rongent la société, ils se lèvent pour crier : « Non, ce n'est pas digne de mon pays ! Je ne veux pas de ça ! ». Ceux qui prétendent le contraire profitent du système et souhaitent que cela continue.

Mélanie Valère
melanie@defimedia.info

Maurice recule

Selon le Rapport mondial du Département d'État (ministère américain des affaires étrangères) sur le trafic humain en 2015 (State Department 2015 Trafficking in Persons Report), l'île Maurice a encore régressé dans la lutte contre le trafic humain : elle est maintenant sur le Tier 2 Watch List. Quelques exemples cités :

- L'île Maurice est une source, une destination et un pays de transit pour les hommes, femmes et enfants soumis au travail forcé et au trafic sexuel.
- Les filles en âge d'aller à l'école secondaire, et en moindre nombre, les filles plus jeunes, issues de toutes les régions du pays, l'île Rodrigues incluse, sont poussées vers la prostitution, ou vendues, souvent par des proches, des membres de la famille, ou par des hommes d'affaires leur proposant d'autres formes d'emploi.
- Les chauffeurs de taxi fournissent le transport. Certains présenteraient les filles aux clients et réciproquement.
- Des femmes de Rodrigues sont soumises au travail forcé dans l'exécution de tâches domestiques à Maurice.
- Le secteur de la construction et des manufactures emploie environ 37 000 travailleurs migrants venus d'Inde, de Chine, du Bangladesh, du Sri Lanka et de Madagascar. Certains migrants sont soumis au travail forcé.



Les conséquences de ce fléau

- La sécurité nationale du pays est en danger : les trafiquants d'êtres humains sont souvent les criminels qui trafiquent la drogue, les armes et fournissent tout cela aux terroristes.
- Les réseaux nationaux sont des relais de réseaux régionaux et internationaux.
- L'impunité permet aux criminels d'utiliser des personnes très communes (voisins, domestiques, gardes de sécurité) pour accomplir leurs tâches.
- La banalisation du crime amène une société qui vit dans la peur, et encourage la criminalité à tous les

niveaux (trafic de faux papiers, etc.)

- L'État doit engager davantage d'investissements pour assurer la sécurité publique, monter des équipes policières spécialisées et des tribunaux spéciaux, et mettre en place des soins et des protections spéciales pour les victimes pour les réinsérer dans la société.
- La productivité du pays est altérée, car les victimes et les parents des victimes sont traumatisés. Il y a un risque croissant que les investisseurs cherchent des destinations autres que celles d'un pays à risques pour leur sécurité et leurs investissements.

Linley Couronne :

« Nous ne pouvons accepter qu'on ferme les yeux »

Selon Lindley Couronne, directeur de DISMOI, « le trafic humain tel qu'il est communément défini existe bel et bien à Maurice pour qui a des yeux pour voir... » Il a perduré sous tous les gouvernements et aucun d'entre eux n'a réellement mis en place une politique volontariste pour le combattre, dit-il.

DISMOI se lance dans cette campagne, parce que l'Ong ne peut accepter qu'un pays dont les ascendants sont des esclaves et des travailleurs migrants puisse traiter avec mépris et désinvolture des travailleurs migrants. « Nous ne pouvons accepter qu'on ferme les yeux sur la prostitution forcée, qu'elle soit adulte et à plus forte raison infantile. Nous ne serons pas seuls dans ce combat, car ce fléau interpelle la société civile dans son ensemble, les forces vives, les religions, les organisations non gouvernementales, les médias et bien évidemment, le gouvernement », poursuit Linley Couronne.

> Quelles actions l'État peut-il entreprendre ?

- Élaborer d'urgence un Plan national d'Action contre le trafic humain, pour mettre en place une stratégie nationale globale d'information et de prévention, de renforcement du cadre législatif et réglementaire existant, et de protection, de soin, et de réhabilitation des victimes.
- Monter d'urgence une Task Force Nationale pour les actions au niveau national en relation avec la société civile.
- Mettre en place une Task Force au niveau de chaque district.
- Mobiliser toutes les unités de la police et instituer une brigade spéciale antitrafic humain.
- Mettre en place des juridictions et / ou des chambres (tribunaux) spécialisées dans la lutte contre le trafic humain.
- Sensibiliser et mobiliser le personnel des prisons pour lutter contre ce fléau.

Qu'est-ce que le trafic humain ?

Article 3 du Protocole de Palerme annexé à la Convention des Nations unies sur la criminalité transfrontalière de 2000 le définit comme suit :

« L'expression 'traite des personnes' désigne le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par le recours à la menace ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte, par l'enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité de situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation et la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »

Il y a principalement trois sortes de trafic humain : le plus nombreux est le trafic sexuel, puis le trafic du travail et enfin le trafic d'organes.

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et / ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.